


## Certificat d'apprentissage / Attestation d'apprentissage

L'entreprise formatrice doit obligatoirement mentionner les points 1, 2 et 10 dans l'attestation d'apprentissage.  
A la demande de la personne formée, elle doit aussi renseigner sur ses capacités, ses prestations et son comportement.  
Cette forme est appelée certificat d'apprentissage.

✓	<b>Structure</b>	
1	(Prénom et Nom), né-e le (date de naissance), originaire de (lieu) a accompli dans notre entreprise, du (date) au (date) un apprentissage en qualité de (désignation de la profession)	
2	<b>Le programme individuel de formation était fondé sur...</b> Pendant les ..... (nombre en toutes lettres) années de son apprentissage, (Prénom et Nom) a été formé-e dans les domaines suivants:  <b>Domaine d'activité 1 (ou par année d'apprentissage)</b>  <b>Domaine d'activité 2 (ou par année d'apprentissage)</b>  <b>Domaine d'activité 3 (ou par année d'apprentissage)</b>	
3	Compétences professionnelles (savoir-faire)	
4	Compétences méthodologiques (comportement au travail)	
5	Compétences sociales et personnelles (comportement personnel)	
6	Engagement particulier, aptitudes particulières	
7	Appréciation personnelle en termes plus ou moins élogieux	
8	Phrase finale	
9	Vœux pour l'avenir	
10	Lieu et date Raison sociale de l'entreprise Première signature: nom, fonction Deuxième signature: nom, fonction	